Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260504-2026_05_04_08-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 04 mai 2026

Date convocation : 20 avril 2026	Le quatre mai deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX, Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **Absent :** **Excusés :** Anne LAZAREVITCH, qui donne procuration à Jacques LE HONSEC **Secrétaire de séance** : Viviane LE GOFF

2026_05_04_08 OBJET : **Acquisition véhicule mobilité**

Monsieur le maire informe que 3 entreprises ont été sollicité pour demander un devis.

Les concessionnaires CITROËN d'Onet-Le-Château, X RIVOALLAN et COBREDIA de Saint-Martin-des-Champs ont répondu la demande.

Mr le maire propose de retenir la proposition pour le véhicule d'occasion suivant :

- CITROËN E-Jumpy Combi M 136 ch 75 kWh de 2022 avec 30 374 kms.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

DECIDE L'acquisition d'in véhicule « MOBILITE », pour un montant de 24 800 euros TTC

INDIQUE que le véhicule rentrera dans le parc de la flotte automobile, et assuré auprès de la SMACL

AUTORISE M. le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Viviane LE GOFF

MAIRIE DE PLOËZAL (22)